FPETT

Portrait régional.

Données Emploi-formation

Centre-Val de Loire

2024.

*Le FPETT met à votre disposition **une collection de portraits régionaux** qui vise à présenter l'activité du travail temporaire en 2024 sur votre territoire. Que pèse le Travail Temporaire, qui sont les salariés intérimaires et que faut-il retenir de la formation ?*

L'objectif de ces portraits est de vous apporter des repères sur ces questions.

- **La 1ère partie éclaire la dimension économique de l'intérim sur le territoire.**

  Présentées en ETP (équivalents temps plein), les données permettent de mesurer le poids économique du Travail Temporaire et de le comparer aux autres secteurs.

- **La 2ème partie propose une approche axée sur les salariés intérimaires, utile pour une approche RH.**

  Les données, centrées sur les individus, permettent de comprendre le profil (âge, sexe, métiers, secteurs) des personnes à accompagner sur le territoire pour sécuriser leurs parcours professionnels.

- **La 3ème partie propose un panorama des données clés de la formation des salariés intérimaires.**

  Les données présentent les parcours de formation et les profils d'apprenants, illustrant la manière dont le Travail Temporaire contribue au développement de l'emploi et des compétences sur le territoire.

FPETT

En partenariat avec :
OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT

Données emploi. Dimension économique

Que pèse le travail temporaire en région Centre-Val de Loire ?

(SOURCE : DARES)

Évolution du volume d'emploi sur 10 ans. (SOURCE : DARES)

2014 - 2024 en ETP

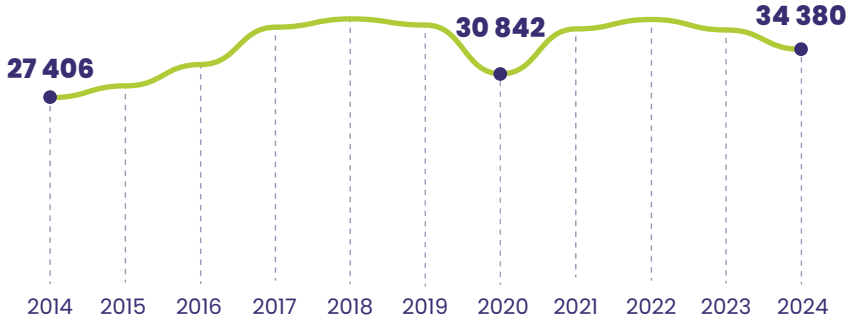

Clé de lecture : en 2024, on recense **34 380 salariés intérimaires** en équivalent temps plein.

34 380 **SALARIÉS INTÉRIMAIRES** en ETP en 2024 dont **5 317 CDII**

532 **AGENCES IMPLANTÉES** sur le territoire en 2024

4,6 % du nombre d'ETP total

(SOURCE : DARES)

6,9 % taux de chômage en 2024

4,1 % taux de recours à l'intérim en 2022

(SOURCE : INSEE)

QU'EST-CE QUE L'ETP ?
Les données DARES mesurent le volume de travail au cours d'un mois en comptabilisant les équivalents temps plein.

Répartition de l'emploi intérimaire (ETP) par département. (SOURCE : DARES)

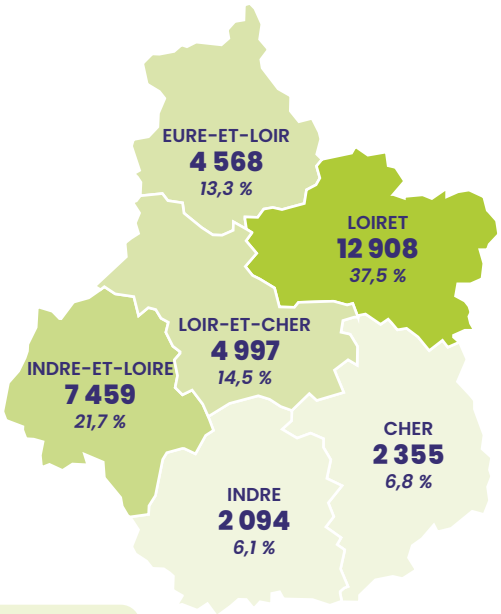

Clé de lecture :
le département du Loiret représente **37,5 %** du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Centre-Val de Loire.

Grands secteurs utilisateurs en 2024 en ETP.

(SOURCE : DARES)

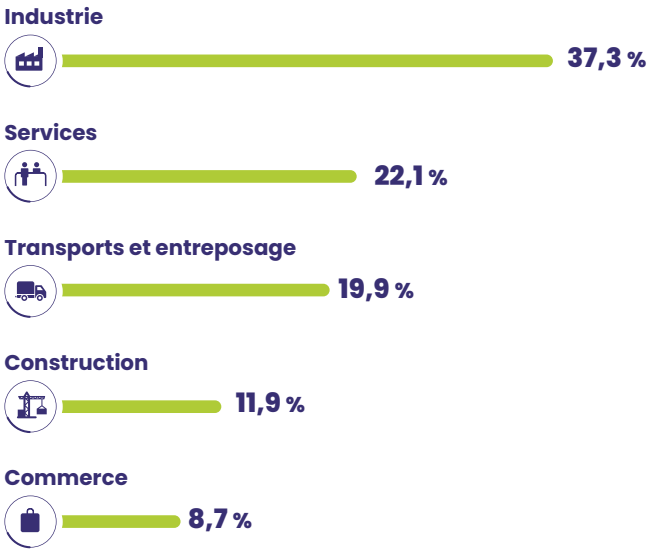

Clé de lecture :
l'industrie représente **37,3 %** du volume d'emploi en ETP en intérim de la région Centre-Val de Loire.

Qui sont les intérimaires qui vivent en région Centre-Val de Loire ?

QU'EST-CE QU'UN SALARIÉ INTÉRIMAIRE ?
Un salarié est représenté dès qu'il a réalisé au moins une mission en intérim au cours de l'année 2024.

Catégories socio-professionnelles en 2024.
(SOURCE : S2H)

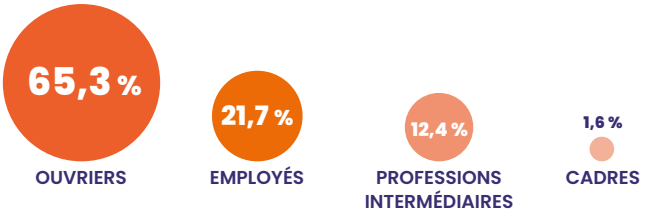

132 476
SALARIÉS INTÉRIMAIRES EN 2024

4,7 %
DU NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS INTÉRIMAIRES

Clé de lecture :
65,3 % des intérimaires vivant en région Centre-Val de Loire ont réalisé au moins une mission en tant qu'ouvriers. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des CSP différentes. La somme des pourcentages peut être différente de **100 %.**
15,5 % des missions d'intérim n'ont pas de CSP renseigné.

Répartition de l'emploi intérimaire (individu) par département. (SOURCE : S2H)

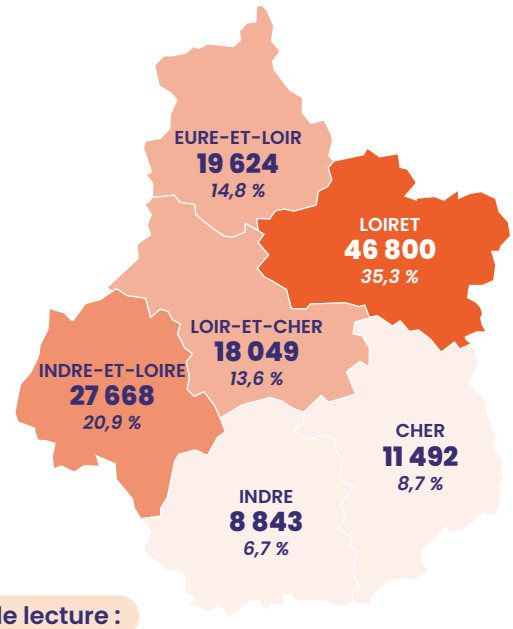

Clé de lecture :
on recense **46 800 intérimaires** vivant dans le département du Loiret et ayant eu une ou plusieurs missions.

Top 5 des secteurs utilisateurs en 2024. (SOURCE : S2H)

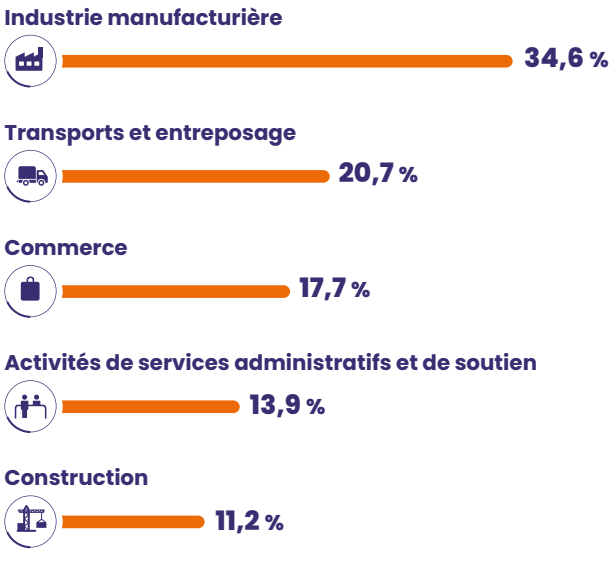

Clé de lecture :
34,6 % des intérimaires vivant en région Centre-Val de Loire ont eu au moins une mission dans le secteur de l'industrie manufacturière. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des secteurs différents.

Répartion des salariés intérimaires. (SOURCE : S2H)
PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2024

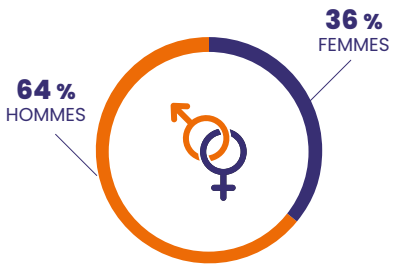

Clé de lecture :
64 % des intérimaires vivant en région Centre-Val de Loire sont des hommes.
44 % des intérimaires vivant en région Centre-Val de Loire ont entre 25 et 45 ans.

Les principaux métiers occupés par les salariés intérimaires. (SOURCE : S2H)

Ouvriers non qualifiés

- 21 155 — Manutentionnaires non qualifiés
- 17 444 — Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
- 14 678 — Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
- 5 542 — Autres ouvriers de prod. non qualifiés : industrie agroalimentaire
- 3 934 — Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
- 2 475 — Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition
- 2 041 — Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
- 1 741 — Nettoyeurs
- 1 384 — Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
- 1 194 — Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

Ouvriers qualifiés

- 7 011 — Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
- 4 837 — Magasiniers qualifiés
- 3 662 — Conducteurs routiers et grands routiers
- 3 470 — Conducteurs d'engin lourd de levage
- 3 141 — Ouvriers qualifiés divers de type industriel
- 2 490 — Autres agents et ouvriers qualifiés des services d'exploitation des transports
- 2 212 — Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, prod. verrière, matériaux de construction
- 1 847 — Maçons qualifiés
- 1 483 — Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, prod. verrière, matériaux de construction
- 1 466 — Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
- 1 452 — Conducteurs livreurs, coursiers
- 1 159 — Cuisiniers et commis de cuisine

Employés

- 5 885 — Employés de libre service du commerce et magasiniers
- 2 820 — Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
- 2 444 — Aides-soignants
- 2 007 — Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 1 484 — Employés de la Poste
- 1 480 — Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés
- 1 467 — Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information
- 1 274 — Employés des services divers
- 1 228 — Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
- 1 143 — Caissiers de magasin

Professions intermédiaires

- 1 656 — Contremaîtres et agents d'encadrement en agriculture, sylviculture
- 1 344 — Infirmiers en soins généraux, salariés

Clé de lecture :

21 155 intérimaires vivant en région Centre-Val de Loire ont réalisé au moins une mission en tant que Manutentionnaires non qualifiés.

Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des métiers différents.

Retrouver la liste complète des métiers par région, département ou intercommunalité : https://territoire.observatoire-interim-recrutement.fr/

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en région Centre-Val de Loire ?

Niveaux d'entrée en formation. (SOURCE : AKTO)

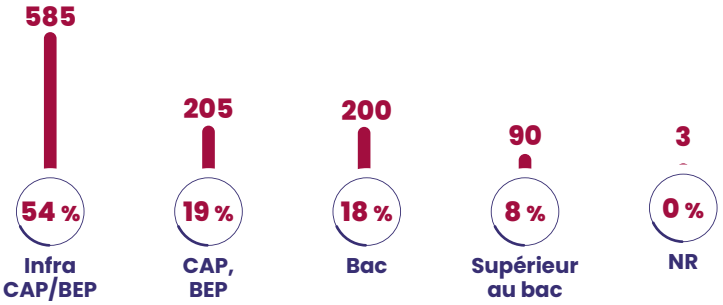

Clé de lecture : **54 %** des apprenants ont un niveau infra CAP/BEP lors de l'entrée en formation.

(SOURCE : AKTO)

1 083 **APPRENANTS EN 2024**

0 % **PAR RAPPORT À 2023** (1 082 apprenants)

1 % des apprenants en situation de handicap

QUELS SONT LES PARCOURS DE FORMATION PRÉSENTÉS ICI ?
Mis en œuvre à l'initiative d'une agence d'emploi, ils associent formation et missions en intérim.
Sont présentés ici les CIPI, CDPI, CAR, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Pro A, et POEC (définition voir page suivante).

Type de validation en fin de formation. (SOURCE : AKTO)

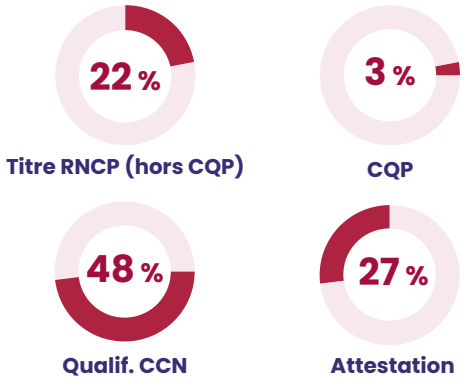

Clé de lecture : **48 %** des formations sont validées par des Qualifications CCN.

Durée moyenne des parcours.

239 HEURES

Clé de lecture : en moyenne, la durée des actions de formation est de 239 heures.

Répartition des apprenants. (SOURCE : AKTO)

PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2024

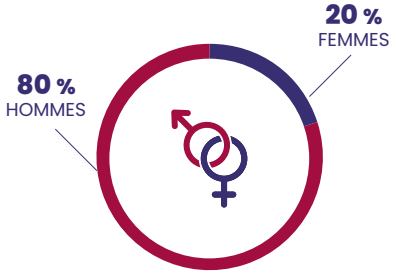

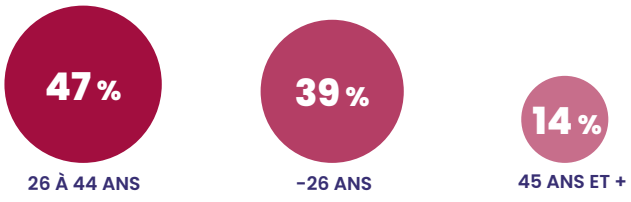

31 ANS
ÂGE MOYEN

Clé de lecture :
80 % des apprenants sur le territoire sont des hommes.
39 % des apprenants ont moins de 26 ans.

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en région Centre-Val de Loire ?

Les principaux dispositifs en 2024. (SOURCE : AKTO)

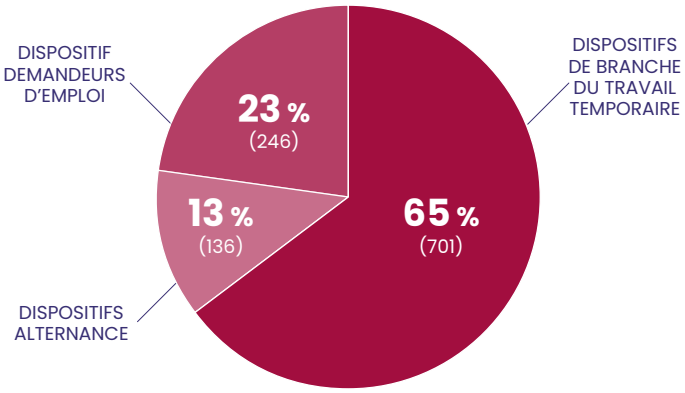

Clé de lecture :

65 % des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire ont été réalisées au travers des dispositifs de branche CIPI / CDPI / CAR.

Intitulés des 5 premières formation NSF / Formacode. (SOURCE : AKTO)

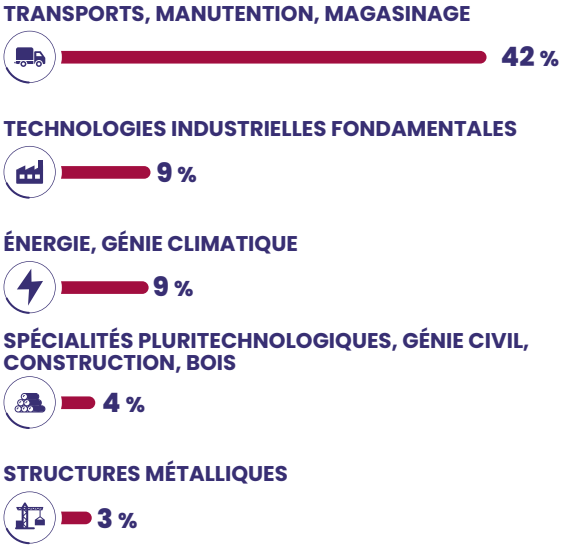

Clé de lecture :

le domaine des Transports, manutention et magasinage représente **42 %** des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

Répartition des parcours de formation par département. (SOURCE : AKTO)

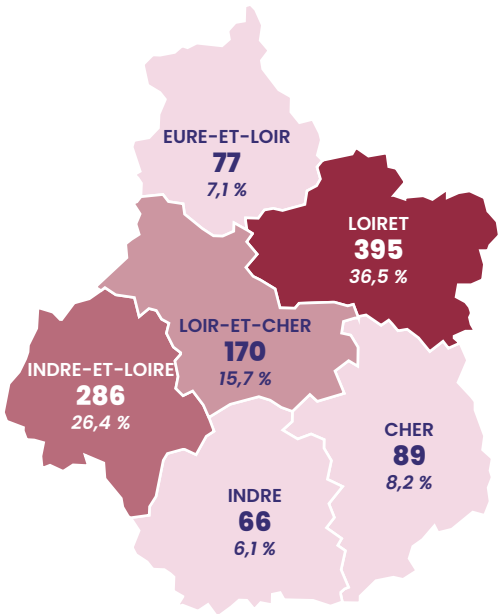

Clé de lecture :

le département du Loiret concentre **36,5 %** des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

Dispositifs de branche du travail temporaire.

Actions réalisées dans le cadre des :

- **CIPI** (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire),
- **CDPI** (Contrat de Développement Professionnel Intérimaire),
- et des **CAR** (Contrat d'Alternance Reconversion).

Dispositifs Alternance.

Actions réalisées dans le cadre de :

- **contrat de professionnalisation**,
- **contrat d'apprentissage**,
- ou de **Pro-A**.

Dispositif demandeur d'emploi.

Actions réalisées dans le cadre de **POEC** (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective).

ENGAGÉ
POUR L'EMPLOI INTÉRIMAIRE

A PROPOS DU FPETT :

Créé en 1996, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche du travail temporaire, le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT) est l'acteur de référence de la sécurisation des parcours et du développement des compétences des salariés intérimaires.

Il finance des parcours de formation et d'accompagnement. Il conçoit également et met en oeuvre des actions et des ingénieries spécifiques visant à renforcer les compétences et à améliorer l'insertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi intérimaires, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences professionnelles. Le FPETT déploie son intervention avec l'appui des équipes d'AKTO, opérateur de compétences présent sur l'ensemble du territoire.

Ses orientations et ses priorités sont définies par un Conseil d'administration paritaire constitué à parts égales de représentants des organisations représentatives des salariés et de l'organisation représentative des employeurs.

Association Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT a financé, en 2024, 183 000 actions de formation des intérimaires, grâce aux contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de branche.

A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT :

L'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement est l'observatoire prospectif paritaire des métiers et de qualifications de la Branche du travail temporaire.
Il produit des études statistiques et qualitatives à destination de la profession, des salariés et des partenaires du secteur sur les questions d'emploi, de compétence ou encore de santé et sécurité au travail.

FPETT

Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire
14 rue Riquet • 75 940 Paris Cedex 19
www.fpett.fr